

Pour diffusion immédiate

Trois soirées de consultation au cours de la semaine prochaine

POLITIQUES DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES

Lévis, le 24 octobre 2003. – La Ville de Lévis tiendra la semaine prochaine trois soirées de consultation auprès des organismes sportifs, culturels et sociocommunautaires oeuvrant sur son territoire. Ces soirées de consultation s'adressent exclusivement aux représentants des 312 organismes actuellement reconnus par la Ville de Lévis. Chacun de ces organismes a été invité à déléguer deux représentants à la soirée de consultation concernant leur secteur d'activités.

La tenue de ces séances de consultation reflète la vision de l'administration municipale, pour qui la consultation des acteurs du milieu dans l'élaboration des grandes politiques et des plans de développement est primordiale. Elles s'inscrivent dans la foulée des consultations publiques tenues par la Ville depuis plus d'un an : États généraux de la famille, planification stratégique, soirées de consultation prébudgétaire et soirées de consultation sur la politique culturelle.

Lors de ces rencontres, les documents suivants seront présentés aux participants:

- *Projet de politique de reconnaissance des organismes ;*
- *Projet de politique de soutien aux organismes ;*
- *Modalités d'intégration et de transition.*

Les représentants de la Ville seront à l'écoute des organismes présents, qui seront invités à se prononcer sur ces nouvelles politiques et ils recevront avec intérêt les commentaires, propositions et recommandations de la part des participants. De plus, les organismes communautaires bénéficieront d'une période quatre semaines pour approfondir le contenu de ces documents et ensuite transmettre leurs commentaires et suggestions relativement à ces nouvelles politiques ainsi qu'aux modalités d'intégration et de transition.

La participation des organismes communautaires permettra sans aucun doute d'enrichir et de bonifier ces nouvelles politiques, qui constitueront la base du partenariat qu'entend établir la Ville de Lévis avec les organismes du milieu. Les nouvelles politiques de reconnaissance et de soutien aux organismes devraient être mises en vigueur au début de l'année 2004, après avoir été adoptées par le conseil municipal.

- 30 -

Source : Manon Gravel
Agente de communication
Direction des communications
Tél. : 834-6607

DIRECTION DES COMMUNICATIONS